Citer cet article :
Castellani Marie-Madeleine, « Jeux athlétiques, jeux de stratégie, jeux de hasard dans le *Roman de Brut* », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 39, octobre 2024, pp. 43-58.

JEUX ATHLÉTIQUES, JEUX DE STRATÉGIE, JEUX DE HASARD DANS LE *ROMAN DE BRUT*

Marie-Madeleine Castellani
Univ. Lille, ULR 1061 – ALITHILA, Analyses Littéraires et Histoire de la Langue, F-59000 Lille, France

Translation en anglo-normand de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroi de Monmouth effectuée par le clerc Robert Wace à la demande de son roi Henri Plantagenêt, le *Roman de Brut* a pour projet de raconter *de rei en rei e d'eir en eir*[1] la longue succession des rois de Bretagne, marquée par des violences guerrières et des renversements de pouvoir. Mais les pratiques festives, célébrations de victoires ou d'accession au trône, sont également présentes, notamment lors du règne d'Arthur pour lequel la fête est l'occasion de manifester la qualité de largesse qui le caractérise chez Wace, plus encore que dans l'*Historia regum Britanniae*[2]. Il est donc logique que le passage le plus long consacré aux jeux, athlétiques et de stratégie, se situe lors du couronnement d'Arthur et se termine par une longue anaphore décrivant les dons du roi

1. — *Wace's* Roman de Brut*, a History of the British, Text and translation*, éd. J. Weiss, Exeter, University of Exeter Press, 1999 (*Exeter medieval English texts and studies*), p. 2, v. 2 [désormais *Brut*]. L'édition s'appuie principalement sur le manuscrit P (Londres, BL. Add. 45103), en anglo-normand (*cf.* Introduction, p. XXV).

2. — Nous lirons le texte latin dans l'édition Reeve-Wright : Geoffrey of Monmouth, *The History of the kings of Britain*, éd. M. D. Reeve, trad. N. Wright, Woodbridge, The Boydell Press, 2007, 2009[2] (*Arthurian studies*, 69). Nous utiliserons désormais l'abréviation *HRB* [le premier chiffre correspond à la page, le second au livre, le troisième au chapitre, le quatrième aux lignes de l'édition]. La traduction utilisée est celle de L. Mathey-Maille : Geoffroy de Monmouth, *Histoire des rois de Bretagne*, Paris, Les Belles Lettres, 1992 (*La roue à livres*, 18). Ce texte sera désigné par l'abréviation *HRBtr* suivie du numéro de la page.

au quatrième jour des festivités[3]. Mais un autre événement plus ancien, la victoire du Breton Cassibellan contre César est également célébrée par un épisode festif réunissant seigneurs et vassaux du roi : une partie de ces fêtes consiste pour les jeunes gens du royaume, chevaliers et *bachelers*, à s'affronter dans des jeux sportifs[4].

Nous examinerons ces deux passages, situés à deux moments importants de la succession des rois bretons, où ils s'imposent face à leurs adversaires traditionnels, Romains et Saxons. Nous comparerons également le *Brut* avec sa source latine, sachant que Wace a considérablement développé le texte de son prédécesseur, notamment lors des jeux organisés pour le couronnement d'Arthur et de Guenièvre.

***

Au chapitre 61 de l'*Historia* de Geoffroi, le roi breton *Cassibellaunus* [Cassibellan] célèbre sa victoire lors d'un rassemblement de tous ses nobles et de leurs épouses. Des sacrifices démesurés (40 000 bovins, 100 000 ovins, un nombre indéterminé d'oiseaux et 30 000 bêtes sauvages !) sont suivis d'un banquet et de manifestations sportives, désignées par le terme général de *diversos ludos* :

> *Exin quod noctis et diei restabat diversos ludos componentes praeterierunt* [Ensuite ils passèrent le reste du jour et de la nuit à organiser des jeux variés][5].

Ces jeux, qui s'intègrent dans un ensemble de cérémonies à la fois féodales et religieuses, ne sont pas sans rappeler les épreuves antiques présentes dans l'épopée depuis Homère : celles-ci accompagnent – avec dans ce cas des sacrifices humains – les funérailles de Patrocle organisées par Achille au chant XXIII de *L'Iliade* et on les retrouve au chant VIII de *L'Odyssée*, lorsqu'Ulysse est reçu chez les Phéaciens[6]. Virgile reprend l'épisode au chant V de *L'Énéide*, lors de l'hommage rendu par Énée à son père Anchise :

> […] *prima citae Teucris ponam certamina classis ;*
> *quique pedum cursu ualet, et qui uiribus audax*

3. — Cette largesse a aussi un but politique car Arthur se gagne des alliés en offrant des cadeaux *A cels qui d'autre terre esteient,/ Ki pur amur al rei veneient* (p. 266, v. 10597-10598). L'anaphore de *Duna* occupe les v. 10599-10626.

4. — *Brut*, éd. cit., p. 110, v. 4346-4350.

5. — *HRB*, *op. cit.*, p. 75, IV, 61, 143-144. *HRBtr*, *op. cit.*, p. 95.

6. — Sur ces épisodes, *cf.* V. Visa, « Les compétitions athlétiques dans l'*Odyssée* : divertissement, mise à l'épreuve et jeux funèbres », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, t. 1, mars 1994, p. 31-40.

> *aut iaculo incedit melior leuibusque sagittis,*
> *seu crudo fidit pugnam committere caestu,*
> *cuncti adsint meritaeque exspectent praemia palmae*[7].

Le Roman d'Énéas s'en fait l'écho, mais le passage subit une forte *abbreviatio* : *Eneas fist une grant feste/ et geuz a la tombe son pere*[8] et aucun des jeux n'est décrit. On peut donc considérer la mention de compétitions sportives comme une sorte d'épisode obligé dans les textes qui se réfèrent à l'Antiquité et voir une continuité littéraire dans la présence de cet épisode dans l'*HRB*, mais les textes français ne développent pas toujours en détail les différents constituants de ces compétitions. Si Geoffroi en dit un peu plus que l'auteur de l'*Énéas*, il mentionne principalement la lutte qui fait s'affronter à la palestre (*pariter in palaestra contendere*[9]) deux « neveux », celui de Cassibellan et celui du duc Androgeus, affrontement précédé par des « injures », donc par un défi, ce qui rappelle la structure des combats épiques depuis l'Antiquité :

> *Ludentibus ergo ipsis, contigit inclitos iuuenes, quorum unus nepos erat regis, alter uero Androgei ducis, pariter in palaestra contendere et ob dubiam uictoriam litigare. Erat nomen nepotis regis Hirelglas, alterius uero Cuelinus.* [Parmi les participants se trouvaient deux jeunes gens renommés dont l'un était le neveu du roi et l'autre le neveu du duc Androgeus ; ils se mesurèrent ensemble à la lutte et se disputèrent la victoire. Le neveu du roi s'appelait Hirelglas, l'autre Cuelinus][10].

Le lieu où se déroule le combat est appelé *palestre*. Ce terme se retrouve régulièrement dans les textes qui mentionnent des jeux dans un cadre antique. Mais il ne semble pas toujours désigner la même réalité. Dans l'*HRB*, il pourrait s'agir d'un lieu (*in palaestra*), ce qui est conforme à la situation dans l'Antiquité, mais celui-ci ne correspond pas exactement à ce qu'est la palestre chez les Grecs : le mot y désigne en effet un espace privé (au contraire du gymnase, dont la palestre peut cependant constituer une

7. — Virgile, *Énéide*, Livres I-VI, éd. H. Goelzer, trad. A. Bellessort, Paris, Les Belles Lettres, 1970 (*Collection des universités de France*), p. 130, chant V, v. 66-70. « […] je proposerai d'abord pour les Troyens une joute des navires ; puis, que les bons coureurs, que ceux qui ont confiance dans leurs forces, lanceurs de javelots et tireurs de flèches rapides ou, s'il en est, lutteurs qui ne craignent pas de lutter avec le ceste en peau crue, se présentent et aspirent aux récompenses de la victoire ! ». Les exercices sportifs sont précisément décrits dans la suite du chant, notamment fort longuement les courses navales.

8. — *Le Roman d'Énéas*, éd. A. Petit, Paris, Librairie générale française, 1997 (*Le Livre de Poche*, 4550 – *Lettres gothiques*), p. 174, v. 2243-2244. Le manuscrit utilisé est D (Paris, BnF, fr. 60). Les deux mêmes vers se trouvent dans l'édition J.-J. Salverda de Grave : *Énéas*, Paris, Champion, 1925-1929, 2 vol. (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 62), t. I, p. 66, v. 2158-2159.

9. — *HRB*, *op. cit.*, p. 75, IV, 61, 146.

10. — *HRB*, *op. cit.*, *ibid.*, 144-147. *HRBtr*, *op. cit.*, p. 95.

partie) où les jeunes gens s'exercent à la lutte et à d'autres activités sportives, notamment des lancers – javelot, disque[11]. On aura noté que ce n'est pas en ce sens de « lieu d'exercices gymniques » que Laurence Mathey-Maille comprend le mot puisqu'elle le traduit par « lutte ». Il semble donc qu'entre l'Antiquité et le Moyen Âge le terme ait changé de sens.

Ce passage du nom du lieu à l'activité qui s'y déroule est confirmé par les occurrences des deux versions de l'histoire du Grec Athis et du Romain Prophilias[12]. Ce roman antique de seconde génération situe son action peu après la fondation de Rome ; il décrit des jeux qui se déroulent à Athènes et que les jeunes Athéniennes observent depuis les remparts :

Les puceles de la cité
Erent as murs d'antiquité.
Chascune estoit a sa fenestre
Veoir le geu de la palestre[13].

On n'en saura pas davantage sur le contenu de ces jeux. Cependant, quelques vers plus tôt, deux d'entre eux sont nommés :

Li preudomme, li bacheler
Le geu aloient regarder
De la palote et des plommees
Dont se donnoient grans colees[14].

Le terme de *palote* fait difficulté, comme le montrent les variantes des différents manuscrits. Dans une note de notre édition de la version brève, nous suggérions un rapprochement avec le mot du latin populaire *pilotta* qui a donné *pelote*, qui désigne une sorte de balle : cet exercice ne mettrait donc pas en action la force des jeunes gens (plutôt représentée par l'usage des *plommees*), mais leur permettrait de montrer leur agilité. Il est d'ailleurs question de rapidité quelques vers plus loin : les deux jeunes héros remportent le prix car *n'en i ot nus si isniaus/ Quë il ne vainquissent*

11. — Sur ces questions, *cf.* J. Delorme, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, E. de Boccard, 1960 (*Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome*, 196).

12. — Ce roman est conservé dans une version brève : Li Romans d'Athis et Procelias, *édition du manuscrit 940 de la bibliothèque municipale de Tours*, éd. M.-M. Castellani, Paris, Champion, 2006 (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 150) et une version longue éditée par A. Hilka (*Li Romanz d'Athis et Prophilias (L'Estoire d'Athenes)*, éd. A. Hilka, Dresden/Halle, Gesellchaft für romanische Literatur/Niemeyer, 1912-1916, 2 vol. (*Gesellschaft für romanische Literatur*, 29, 40). Dans la partie où se trouvent les jeux, les deux textes sont identiques.

13. — *Li Romans d'Athis et Procelias*, éd. cit., p. 152, v. 294-297.

14. — *Li Romans d'Athis et Procelias*, éd. cit., p. 151, v. 282-285.

le jour[15]. Dans cette première occurrence, au contraire de la seconde où tous les manuscrits donnent la leçon *palestre*, les mss de la version longue présentent plusieurs variantes : *palete* (ms. A), *paletes* (ms. B), *pelotte* (ms. P) et enfin *palestre* (ms. C, la copie de Guiot) ; c'est ce qu'édite Hilka qui s'appuie sur ce dernier témoin[16]. Mais on n'en sait pas davantage sur ce que le copiste désigne par ce mot : faut-il comprendre qu'il renvoie à un lieu ? Ce pourrait être le cas dans la seconde occurrence, où les jeunes Athéniennes observent des compétitions qui ont lieu sous les remparts de la ville ; mais il ne peut cependant pas s'agir de l'espace clos réservé dans l'Antiquité aux jeux du stade, mais d'un espace ouvert assez proche de la mer. Dans la première occurrence en revanche, l'association systématique avec *plom(m)ees* suggère que le mot désigne plutôt des « exercices de sport ». C'est le sens qu'Aimé Petit lui donne lorsqu'il est employé dans le *Roman d'Énéas* :

> « *402* palestre. Ce mot apparaît dans l'*Énéide* ([III], 281) : *palaestras* exercices gymnastiques, lutte. Ce jeu est évoqué dans le *Roman de Thèbes* (éd. Raynaud de Lage, v. 2695-718)[17]. »

Et on a vu que c'est ainsi que Laurence Mathey-Maille le traduit. On constate donc qu'il s'est produit un glissement métonymique entre le lieu où se déroulent les compétitions sportives et ces compétitions elles-mêmes. Quant aux *plommees*, elles désignent des projectiles en plomb, dont l'usage n'est pas uniquement sportif. Le terme se rencontre en effet pour parler d'un poids de plomb (servant à peser) ou encore correspond à des massues de plomb utilisées également pour la guerre. La relative, qui mentionne des coups assénés avec ces *plommees*, suggère que l'auteur d'*Athis et Prophilias* n'a pas une notion très exacte de ce qu'elles sont en réalité et que nous dit clairement le *Roman de Thèbes*[18]. La *plom(m)ee* est en fait un disque relié à une corde pour la prise en main ; on doit le faire tourner trois fois pour le *giter loing*[19]. C'est un exercice qui nécessite principalement de la force : *hom foibles n'i a point de leu*[20]. Le disque lui-même est minutieusement décrit, ainsi que les gestes de celui qui le manie :

> *Un espan ot de lé entour*
> *et si avoit d'espés un dour ;*

15. — *Li Romans d'Athis et Procelias*, éd. cit., p. 152, v. 291-292.
16. — *Li Romanz d'Athis et Prophilias*, éd. cit., p. 15, variantes au v. 390.
17. — *Le Roman d'Énéas*, éd. cit., note au v. 402, p. 620.
18. — *Le Roman de Thèbes*, éd. A. Petit, Paris, Champion, 2008 (*Champion classiques. Moyen Âge*, 25).
19. — *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., *ibid.*, v. 2732.
20. — *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., p. 218, v. 2738.

perciee estoit enz u mileu
car ainsi couvenoit au jeu :
par icel lieu qu'el fu perciee
unne corde fu fort laciee.
Qui la ploumee veut giter,
en mi le champ l'estuet ester ;
cele corde prent en son poing
pour la ploumee giter loing.
La ploumee contremont lieve,
qui mout li poise et mout li grieve ;
ou li soit bel ou li soit grief,
trois tours la torne entor le chief[21].

Ce jeu de lancer est précédé dans le *Roman de Thèbes* d'un affrontement à la lutte, pour lequel les combattants se dénudent complètement selon la mode antique – rappelons que l'épisode met en scène des Grecs – et est suivi d'une course de chevaux. Le texte évoque ensuite sa source, *Estace* (Stace, v. 2739) et l'épisode est effectivement repris, quoique abrégé, de *La Thébaïde* (VI, 296-946)[22]. Il témoigne de l'intérêt de l'auteur du premier roman français pour la civilisation grecque et sa connaissance des coutumes antiques concernant les jeux, intérêt bien plus faible chez l'auteur d'*Énéas*, qui pratique une *abbreviatio* du passage correspondant de Virgile, et connaissance plus floue, voire inexacte chez l'auteur d'*Athis et Prophilias*.

***

Dans l'épisode de la guerre des Bretons contre César, l'exercice sportif de lutte célébrant la victoire tourne rapidement à la tragédie : l'un des deux combattants, le représentant du duc, Cuelinus, saisit son épée et tranche la tête d'Hirelglas, le neveu du roi, ce qui provoque un conflit armé entre les oncles des deux combattants. Le fait qu'il s'agit des deux neveux des chefs de guerre est caractéristique d'un combat qui révèle en réalité les conflits internes des deux alliés.

21. — *Le Roman de Thèbes*, éd. cit., *ibid.*, v. 2723-2736 : « Il avait un empan de large et un poing d'épaisseur ; il était percé en son milieu, disposition conforme à la règle du jeu : par cet orifice, une corde avait été solidement attachée. Celui qui veut lancer le disque doit se poster au milieu du champ ; il empoigne cette corde pour lancer le disque au loin. Il élève en l'air le disque dont le poids l'accable et l'épuise, et, que cela lui plaise ou non, lui fait effectuer un triple cercle autour de sa tête. », traduction, p. 219.

22. — *Cf.* la note d'Aimé Petit au v. 2687, p. 217 : « Le combat du ceste a disparu ; de deux épreuves (course de char et course à pied), l'adaptateur ne fait plus qu'une, une course de chevaux, montés par des *escuiers* ». A. Petit a étudié l'ensemble du passage dans son article « L'épisode des Jeux dans le *Roman de Thèbes* », dans Qui des sept arz set rien entendre… *Études sur le* Roman de Thèbes, éd. B. Ribémont, Orléans, Paradigme, 2002 (*Medievalia*, 43), p. 175-192.

La joie de la victoire contre les Romains se transforme en conflit interne et mortifère entre Bretons. Androgeus faisant appel à César pour combattre son adversaire, la victoire bretonne devient défaite promise et soumission probable au pouvoir conquérant romain. Dans la lettre qu'il adresse à César, le chef breton fait le récit d'un combat sportif qui tourne mal, où le mort serait responsable de sa propre fin, tandis que celui qui a tué est excusé et présenté comme un combattant loyal poursuivi injustement par la vindicte de Cassibellan[23]. La situation politique et l'Histoire s'invitent ainsi dans ce qui devait être au départ une fête sportive de la jeunesse[24], présentée comme telle par Androgeus[25].

On peut remarquer que de la même façon, dans le *Roman de Thèbes*, un exercice sportif dégénère et provoque la mort de Laios c'est-à-dire la première réalisation de la prophétie concernant le tragique destin d'Œdipe. Venu pour observer de *mout biaux* jeux que la ville de Thèbes célèbre en l'honneur d'un de ses dieux, le jeune homme assiste à une compétition de lancer du disque (*une plomee/ que li danzel iluec gitoient*[26]), qui se transforme en *mellee* générale durant laquelle le roi Laios est décapité, sans qu'on n'en connaisse ni l'origine, ni les circonstances exactes. Tout se passe comme si les compétitions finissaient toujours par se transformer en lutte véritable.

Il faut souligner que cette évolution est également présente dans des compétitions plus intellectuelles. On se souvient de la façon dont le jeu d'échecs entre jeunes gens dans *Renaut de Montauban* se termine très mal, l'échiquier se transformant en arme pour briser le crâne de l'adversaire[27]. Cette dérive peut s'expliquer car tant les activités sportives que les jeux de *tables* (nous dirions « de plateau ») sont une sorte de reflet et de remplacement des vrais combats. Ces affrontements virtuels se transforment fréquemment en affrontements réels : soit ils y préparent les joueurs pour

23. — « Tandis que mon neveu l'emportait, l'autre, enflammé d'une injuste colère, courut pour le frapper. Mais mon parent évita le coup et saisit son adversaire par le poing qui tenait l'épée dans l'espoir de la lui arracher. Le neveu du roi tomba alors sur la pointe de l'épée et s'écroula, frappé à mort. » (*HRBtr*, p. 97).

24. — « La joie du triomphe nous amena à fêter solennellement les dieux de la patrie et lorsque nous eûmes accompli les sacrifices rituels, nos jeunes gens organisèrent des jeux entre eux. » (*HRBtr*, p. 96-97).

25. — Ce qui, on le sait, est loin d'être absent des compétitions modernes.

26. — *Le Roman de Thèbes*, *éd. cit.*, p. 90, v. 232-233.

27. — Parmi les représentations figurées, on citera celle du manuscrit de la mise en prose de *Renaut de Montauban* exécuté pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon – daté de 1462-1470 (Paris, BnF, Arsenal, ms. 5073 rés., fol. 15, disponible sur gallica) ; on y voit Renaut brandir un échiquier qu'il abat sur la tête de Bertolai. Pour l'étude de cet épisode, *cf.* S. Baudelle-Michels, *Les Avatars d'une chanson de geste. De* Renaut de Montauban *aux* Quatre Fils Aymon, Paris, Champion, 2006 (*Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge*, 76). Un chapitre entier (II, 4, p. 155-184) est consacré à la querelle aux échecs.

l'avenir (c'est le cas en particulier des exercices physiques), soit ils les provoquent directement : la violence, notamment celle des jeunes gens, ne parvient pas à être canalisée et finit toujours par exploser[28]. L'auteur du *Roman de Thèbes* souligne le caractère superficiel et la petitesse de l'enjeu qui a conduit au drame : la folie des *bricons* ['la bêtise de ces jeunes sots'], qui pensent être les meilleurs au lancer du disque (*de giter mout se prisoient*). Mais cette *folie* s'étend rapidement à l'ensemble des participants ; l'auteur ne peut qu'en constater le caractère tragique (*grant donmage fu le jor*[29]) Ce qui suggère combien ces affrontements sportifs ou intellectuels sont en fait proches des combats réels[30] et révèlent les sentiments profonds des individus.

Cette dérive s'observe particulièrement dans l'épisode autour de Cassibellan, mettant au jour la fragilité des alliances internes au peuple breton et la facilité de leur renversement. Les alliés de Cassibellan, après le combat des deux jeunes gens, se tournent vers les Romains transformant la victoire bretonne en échec.

***

Dans l'*Historia regum Britanniae*, il n'est plus fait mention de jeux avant le couronnement d'Arthur célébré dans la Ville-des-Légions [Caerlion] par l'archevêque de la ville, Dubrice, qui est aussi le légat du pape, entouré de deux autres détenteurs des sièges métropolitains, les archevêques de Londres et d'York. Venues assez longtemps après le début du règne, occupé par des combats et la pacification des frontières, les cérémonies du double couronnement du roi et de la reine s'accompagnent de la mention, parmi les festivités, d'épreuves athlétiques et de jeux de stratégie ou de hasard offerts aux jeunes gens de la cour. Ceux-ci sont décrits assez brièvement par Geoffroi :

> *Refecti tandem epulis, diuersi diuersos ludos composituri campos extra ciuitatem adeunt. Mox milites, simulacrum proelii ciendo, equestrem ludum componunt. Mulieres in edito murorum aspicientes in furiales amores flammas more ioci irritant. Alii cum caestibus, alii cum hasta, alii ponderosorum lapidum iactu, alii cum scaccis, alii cum aleis ceterorumque iocorum diversitate contendentes, quo diei restabat postposita lite praetereunt.*

28. — On pourrait comparer cela aux troisièmes mi-temps de bien des sports, où se mêlent trop souvent violence et agressivité ou encore aux dérives qui, parallèlement à ce qui se déroule sur le terrain de sport, explosent autour des stades et, de plus en plus, à l'intérieur.

29. — *Le Roman de Thèbes*, citations respectivement p. 90, v. 236, 234, 238.

30. — Rappelons que, de la même façon, ce qui est d'abord un concours de tir à l'arc dans *L'Odyssée* (chant XXI) se transforme au chant suivant en massacre par le vainqueur, Ulysse, de l'ensemble des prétendants de Pénélope.

> [Le festin terminé, les invités gagnèrent des terrains situés hors de la ville, où ils se regroupèrent pour différents jeux. Simulant un combat, les chevaliers[31] organisèrent aussitôt un tournoi et les femmes qui les regardaient du haut des murailles plaisantaient et excitaient en eux les feux furieux de la passion. Le reste du jour se passa, sans le moindre incident, à toutes sortes de divertissements : les uns frappaient avec des cestes, des piques de fer, d'autres s'exerçaient au javelot, au jet de grosses pierres ou de rochers, d'autres encore pratiquaient les jeux de hasard][32].

En étudiant cet épisode dans un colloque consacré aux passe-temps courtois[33], Laurence Mathey-Maille propose la même distinction entre différents types de jeux que celle sur laquelle s'appuient d'autres contributeurs de ce volume de *Bien Dire et Bien Aprandre* :

> « Les vers qui suivent [la description du banquet] offrent alors au lecteur un tableau presque complet des multiples sortes de jeux auxquels peuvent se livrer les barons et invités du roi, avec la distinction entre les divertissements sans compétition (qui correspondent au *play*) et les jeux codifiés (*game*)[34] ou encore, pour reprendre la classification de Roger Caillois[35], les jeux qui relèvent de la catégorie de l'*agôn* (compétition) et de l'*alea* (hasard). »

Relèvent de la compétition les exercices physiques auxquels se livrent les *milites* « sur des terrains situés hors de la ville[36] » : un tournoi, puis des concours – lutte et lancers –, tandis que se rattachent au *hasard* les jeux d'échecs et de dés qui suivent. L'auteur insiste, au contraire de ce qui s'est passé dans l'épisode de jeux précédent, sur l'atmosphère pacifique qui règne au sein de la cour d'Arthur (*postposita lite* ['sans le moindre incident'][37]) ; ces exercices destinés à préparer les jeunes gens aux véritables combats

31. — Laurence Mathey-Maille traduit systématiquement ainsi le terme latin utilisé par Geoffroi.

32. — *HRB*, éd. cit., p. 214-215, IX, 157, 392-398 ; *HRBtr*, éd. cit., p. 222-223.

33. — L. Mathey-Maille, « Amorces courtoises dans le *Roman de Brut* et le *Roman de Rou* de Wace : les passe-temps des rois de Bretagne et des ducs de Normandie », « The Emergence of Courtliness in Waces's *Roman de Brut* and *Roman de Rou* », dans *Courtly Pastimes*, éd. Gl. Allaire et J. Human, Londres, Routledge, 2022 (*Routledge medieval casebooks*), chapter 1. Nous remercions Laurence Mathey-Maille qui nous a fourni le texte français de cette communication parue en anglais dans le volume.

34. — Sur ce point, *cf.* J.-M. Mehl, *Les Jeux au royaume de France, du XIII^e^ au début du XVI^e^ siècle*, Paris, Fayard, 1990, notamment les p. 13-15 de son introduction. *Cf.* aussi Id., *Des Jeux et des hommes dans la société médiévale*, Paris, Champion, 2010 (*Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge*, 97).

35. — R. Caillois, *Les Jeux et les hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1958 (*Folio. Essais*, 125), p. 25 *sq*.

36. — *HRBtr*, *op. cit.*, p. 222.

37. — *HRBtr*, *op. cit.*, p. 223.

(*simulacrum proelii*[38]) ne dégénèrent pas en rixe. Une portée courtoise est donnée à l'épisode car le tournoi est observé par des femmes (*mulieres… aspicientes*) qui *in furiales amores flammas more ioci irritant* ['excitaient en eux les feux furieux de la passion'][39]. Le motif du regard surplombant les combats – teichoscopie[40] – devient celui des dames regardant du haut des tours leurs *amis* rivaliser de force et d'adresse.

Ce passage fait l'objet chez Wace d'une vaste amplification[41], où le translateur décrit les activités qui se déroulent dans des *chans*[42] hors de la cité et non, là encore, dans un espace spécifiquement construit pour les jeux sportifs. L'ensemble s'organise en deux temps. Un premier moment, aux vers 10523-10532, concerne essentiellement les exercices physiques. Les jeux antiques ne sont pas tous conservés, notamment le combat avec des cestes : celui-ci pourrait être évoqué à la fin du passage (et donc déplacé par rapport à Geoffroi) par le vers 10530 : *E teils i avoeit ki lutoent*, mais le terme technique[43] est supprimé, comme il l'était dans *Thèbes*, peut-être parce qu'il n'est plus compris, ou parce qu'on n'utilise pas cette protection dans les exercices médiévaux. Des autres activités sportives, Wace conserve deux lancers[44], celui de pierres (*pierre geter*[45]), sans toutefois préciser leur poids, et de javelots (*darz lançoent*[46]), et il y ajoute des sauts (*saillir*, au même vers).

Les compétitions athlétiques qui préparent directement les chevaliers arthuriens à leur activité principale, le combat, sont reprises de Geoffroi (*Mox milites, simulacrum proelii ciendo, equestrem ludum componunt*[47]), mais Wace translate *equestrem ludum* (que Laurence Mathey-Maille traduit par tournoi) par l'infinitif *bohorder*, le *bohort* étant effectivement

38. — *HRB*, éd. cit., p. 213, IX, 157, 393.

39. — *HRB*, éd. cit., p. 213-215, IX, 157, 394-95 ; *HRBtr*, *op. cit.*, p. 222-223.

40. — Le terme fait partie du vocabulaire du théâtre et désigne la « technique avec laquelle les acteurs observent les évènements au-delà des limites de la scène, par opposition à un évènement rapporté à une heure postérieure à sa réalisation. » Il est utilisé par les critiques qui étudient les motifs dans les textes épiques, notamment dans la chanson de geste, J.-P. Martin, *Les Motifs dans la chanson de geste. Définition et utilisation*, Villeneuve-d'Ascq, Centre d'Études Médiévales et Dialectales, Université de Lille III, 1992 (*Discours de l'épopée médiévale*, 1), à la suite de J. Rychner, *La Chanson de geste : essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955 (*Publications romanes et françaises*, 53).

41. — Elle occupe les vers 10521-10588, aux pages 264-266.

42. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10523.

43. — Il s'agit d'« une courroie garnie de plomb, dont les athlètes s'entourent les mains pour le pugilat. », note de L. Mathey-Maille à ce mot, *HRBtr*, *op. cit.*, p. 300.

44. — La tradition des lancers est très ancienne puisqu'on la trouve déjà au chant XVII de *L'Odyssée*, où les prétendants de Pénélope lancent eux aussi disques et javelots.

45. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10528.

46. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10529.

47. — *HRB*, éd. cit., p. 215, IX, 157, 393-394.

l'un des termes désignant la joute à la lance ou des exercices chevaleresques comme la quintaine[48] :

> *Li un alerent bohorder*
> *E lur isnels chevals mustrer,*
> *Li altre alerent escremir* […][49]

On peut se demander si le terme *escremir*, qui n'a pas de correspondant direct chez Geoffroi, et qui apparaît ici en collocation avec *bohorder* (*li un… li altre*) ne permettrait pas de rendre compte des deux moments du combat chevaleresque médiéval (à la lance : *bohorder* ; à l'épée : *escremir*). Le clerc met aussi en valeur le rôle des chevaux, développant le terme *equestrem* en un vers qui souligne la rapidité des montures indispensables à l'exercice chevaleresque.

Les vainqueurs de chaque compétition sont conduits au roi qui les récompense : *Et li reis del suen li donout*, ils sont présentés à tous, y compris à leurs adversaires (*E a tuz les altres mustrez*[50]), et ils repartent *tuz liez*, brève remarque ajoutée par Wace, mais qui contribue à l'atmosphère qui règne lors de cet événement et qui rejoint l'idée que tous, jeunes compétiteurs, spectateurs et le roi lui-même, cherchent avant tout à se divertir (*esbanier*[51]), sans qu'aucune rivalité ou vanité ne transforme la fête. Wace supprime même le rapprochement fait par Geoffroi entre ces exercices sportifs et la guerre véritable.

Geoffroi faisait suivre la mention de ces compétitions et de leurs récompenses – qui durent trois jours – d'un quatrième jour où le roi va doter chacun de ceux qui lui ont rendu service avec des biens de nature essentiellement féodale :

> *Singuli singulis possessionibus, ciuitatibus uidelicet atque castellis, archiepiscopatibus, episcopatibus, abbatiis, ceterisque honoribus donantur.* [ils reçurent chacun des biens : cités, châteaux, archevêchés, évêchés, abbayes et bien d'autres honneurs][52].

Wace fait éclater le développement de Geoffroi ; les dotations donneront lieu à la longue anaphore du verbe *duna*, où Arthur distribue de nombreux cadeaux, pas uniquement des terres, prébendes et juridictions ecclésiastiques à tous ceux qui l'ont rejoint et l'ont soutenu dans son

48. — Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, 10 vol., Genève, Paris, Slatkine, 1982 (éd. orig. Paris, 1881-1902), t. I, p. 613c.
49. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10525-10527.
50. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10536.
51. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10522.
52. — *HRB*, éd. cit., p. 215, IX, 157, 401-403 ; *HRBtr*, *op. cit.*, p. 223.

accession au pouvoir. Les exploits sportifs et chevaleresques reçoivent leur récompense propre et Wace place immédiatement après celle-ci la mention du regard des dames qui observent du haut des remparts :

Les dames sur les murs muntoent
Pur esgarder cels ki juoent ;
Ki ami aveit en la place
Tost li turnoit l'oil e la face[53].

Ce motif se trouvait chez Geoffroi au tout début du passage des jeux ; en réunissant la reconnaissance royale et le regard amoureux, Wace accentue encore l'atmosphère courtoise des festivités. Il le fait plus encore en insérant un développement d'une dizaine de vers[54], absent chez Geoffroi, consacré à la musique vocale et instrumentale. Le passage contient donc plusieurs modifications et amplifications qui colorent nettement le texte-source en insistant sur les valeurs d'harmonie et de liesse qui règnent à la cour d'Arthur.

Si l'on s'en tient à la description des exercices athlétiques, il se dégage de ce passage une atmosphère de joie, dans un royaume où chacun joue le rôle qui lui est assigné selon ses capacités : *Chascuns des gieus s'entremeteit/ Dunt entremettre se saveit*[55], et où le roi se signale par sa générosité. Pourtant, la seconde amplification, qui compte plus de trente vers[56] modifie cette première impression. Face à l'assez brève mention de Geoffroi : *alii cum scaccis, alii cum aleis ceterorumque locorum*, traduite par L. Mathey-Maille par une formule globalisante : « d'autres encore pratiquaient les jeux de hasard », le développement consacré aux jeux de dés jette, avant le retour d'un long passage où l'on voit s'exercer de nouveau la largesse d'Arthur, une ombre sur l'épisode.

On a signalé plus haut que Wace fait suivre le tournoi d'un passage consacré à l'activité des *jugleürs,/ chanteürs, estrumenteürs*[57], où la musique tient la place principale (8 vers). Mais il poursuit son amplification en mentionnant la présence à la cour des *tresgeteürs/ Joeresses e jugleürs* et, après un vers sur les *contes e fables*[58], il développe longuement la pratique des jeux de hasard. Le doublet *dez e tables*[59] traduit, en les inversant, les

53. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10539-10542.
54. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10543-10552.
55. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10531-10532.
56. — *Brut*, éd. cit., p. 264-266, v. 10557-10588.
57. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10543-10544.
58. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10555.
59. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10556.

deux termes utilisés par Geoffroi : *scaccis* et *aleis*[60]. Si ce dernier terme est bien connu et désigne les dés, le premier est assez inusité : à la différence de *tables* qui désigne le plateau de jeu, *scacus* (ou *scaccus*) est une pièce du jeu d'échecs[61]. L'expression globalisante de Geoffroi, *diversitate iocorum* est développée par Wace en *as eschecs*, […] *u a la mine u al grainnur*[62], *mine* se trouvant fréquemment en collocation avec *hasart*, par exemple dans *Érec et Énide* :

> *Li autre joent d'autre part*
> *Ou a la mine ou a hasart,*
> *Cil as eschas et cil as tables*[63].

On voit que le roman de Chrétien fait lui aussi la distinction entre les jeux de hasard (*mine* et *hasart*) et ceux de stratégie (*eschas* et *tables*).

Durant 33 vers, Wace donne la liste des coups de dés possibles et de leur valeur, décrit l'action des joueurs, mais aussi fait de leur valeur décroissante (*Sis, cinc, quatre, trei, dous e as*) personnifiée la cause directe de la ruine des joueurs :

> *Dous e dous getent e puis quernes,*
> *Ambesas e le tiers e ternes,*
> *A la fiee getent quines,*
> *A la fiee getent sines ;*
> *Sis, cinc, quatre, trei, dous e as*
> *Unt a plusors tolu lur dras*[64].

Le passage contient en effet une forte portée morale, honnissant les paris et les jeux d'argent qui conduisent à s'endetter : *Sur guages empruntent deniers/ Unze pur duze volentiers*[65], et à aller jusqu'à mettre en gage ses vêtements pour pouvoir continuer encore à jouer. Tout cela conforte la sentence qui ouvre le passage : *Tels i ad juent al hasart/ Ço est un gieu de male part*[66].

60. — *HRB*, p. 215, IX, 157, 397.

61. — *Lexique Latin français : Antiquité et Moyen Âge*, dir. M. Parisse, Paris, Picard, 2006, p. 602.

62. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10559-10560. *Grainnur* est compris par J. Weiss comme le comparatif ou superlatif de *grant* : elle traduit « or at something better » (*Wace's* Roman de Brut, éd. cit., p. 267). Le terme est donc plutôt vague.

63. — Chrétien de Troyes, *Érec et Énide*, éd. B. Milland-Bove et V. Obry, Paris, Champion, 2022 (*Champion classiques. Moyen Âge*, 56), p. 140, v. 355-357. Le glossaire traduit, p. 556 : « jeu de dés », sans plus de précisions et le Godefroy est encore plus vague : « sorte de jeu », *op. cit.*, t. V. p. 335a.

64. — *Brut*, éd. cit., p. 266, v. 10573-10579.

65. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10565-10566.

66. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10557-10558.

Alain Corbellari souligne l'utilisation par Wace de termes techniques, également présents dans d'autres textes où se trouvent des joueurs de dés, comme *Le Jeu de saint Nicolas* :

> « Le dérivé *quaernes*, *quernes* "double ou triple quatre", qui se trouve dans *Roman de Brut* 10573, Bodel, *Jeu de saint Nicolas* 309, 878, 902, est un excellent coup au jeu de dés. Le *Roman de Brut* pratique, en outre, *ternes* 10574 ("coup où chacun des dés amène un trois"), *quines* 10575 ("…un cinq") et *sines* 10576 ("… deux six")[67]. »

Mais au-delà de la précision technique, le *Brut* met en scène un passage extrêmement vivant, avec un dialogue théâtralisé où l'on voit et surtout entend les joueurs s'affronter. Par des anaphores (du mot *guages* et de l'adverbe *suvent*[68]), Wace souligne le caractère addictif de ces pratiques. Si une antithèse semble au début laisser une chance à certains joueurs (*Li un perdent, li un guaaignent*[69]), la montée des paris et des enchères, l'accélération des actions marquée par les anaphores montrent une explosion de la violence, qui s'exprime par des cris de plus en plus forts (*Suvent jurent, suvent s'afichent* […] *Mult estrivent, mult se curucent,/ Suvent mescuntent, suvent grucent*[70]). Les joueurs deviennent des tricheurs (*suvent boisent e suvent trichent*[71]) et finissent par en venir aux querelles et à la violence verbale et physique. Le passage au style direct fait vivre l'atmosphère d'un tripot proche de celui mis en scène par Jean Bodel dans la taverne du *Jeu de saint Nicolas*, avant qu'en écho au vers 10578 (*Unt a plusurs tolu lur dras*), le texte s'achève sur une sentence : *Tels i puet aseeir vestuz/ Ki al partir s'en lieve nuz*[72]). Wace met en scène une véritable spirale de violence où les joueurs sont sous l'emprise des dés et succombent à ce que nous appellerions aujourd'hui une addiction.

Le contraste est donc grand entre les activités sportives qui se terminent dans la joie d'une victoire récompensée par un cadeau royal de grand prix et les misérables activités des jeux de hasard qui mettent à nu les joueurs. Bien avant Rutebeuf et sa *Griesche d'hiver*, où le jeu de

67. — A. Corbellari, « Les échecs dans la littérature médiévale », *Ligeia*, t. 32/169-172, 2019/1, p. 39-53. Les références de cet article correspondent à l'édition Ivor Arnold (Wace, *Le Roman de Brut*, éd. I. Arnold, Paris, Société des anciens textes français, 1938-1940, 2 vol. (*Publications de la Société des anciens textes français*)). À propos des chiffres, on lira dans ce même volume la contribution d'Annette Brasseur (*varia*).

68. — *Guages dunent, guages saisissent,/ Guages prenent, guages plevissent,/ Suvent jurent, suvent s'afichent,/ Suvent boisent e suvent trichent ;/ Mult estrivent, mult se curucent,/ Suvent mescuntent, suvent grucent* (*Brut*, éd. cit., p. 266, v. 10567-10572).

69. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10562.

70. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10569, 10571-10572.

71. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10570.

72. — *Brut*, éd. cit., *ibid.*, v. 10587-10588.

dés, là encore personnifié, contribue à l'appauvrissement du poète de la ville : *Li dé m'ont pris et emparchié*[73], Wace dresse un terrible portrait des joueurs de dés. Il n'est plus question de jeux guerriers qui dégénèrent, mais d'une tentation qui détruit ceux qui s'y laissent prendre.

L'opposition est en effet ici assez différente de celle que l'on trouvera dans plusieurs textes entre le jeu aristocratique des échecs et le jeu populaire des dés ; cette opposition a même pu être associée à deux conceptions différentes de l'amour[74], opposant un amour soumis à des règles à une relation où règnent le désordre et l'imprévu. Ici, la fièvre du jeu semble pouvoir atteindre toute l'humanité : *Tels i a juent al hasart*[75], en apparence au moins sans distinction sociale. Si les jeunes chevaliers ou *bachelers* se livrent à des jeux sportifs, rien ne dit que certains d'entre eux ne se retrouvent pas parmi les joueurs. Le passage est aussi intéressant dans le contraste qu'il apporte dans le rapport à l'argent. Une activité où l'on perd sa chemise et où l'on est prêt à parier jusqu'à la ruine s'oppose en effet fortement à la générosité du don d'Arthur, exprimée par la longue anaphore des *duna* qui suit immédiatement et qui clôture le passage des cérémonies du couronnement. La présence de cette diatribe contre les jeux de hasard a dû d'ailleurs sembler étrange à bien des copistes, car pas moins de neuf manuscrits omettent les vers 10543-10588[76].

On peut remarquer dans les deux passages consacrés à la musique et aux jeux la présence des jongleurs, les premiers associés à des musiciens et chanteurs, les autres à des *tresgeteürs* et *joeresses*. Peut-être faut-il y voir une méfiance de l'auteur pour cette catégorie sociale et ses activités, d'autant que, parmi ces dernières, sont mentionnés les contes et fables que Wace oppose à la rigueur et à la vérité de l'historien qu'il veut être. Lorsqu'il parle des *merveilles* et des *aventures* du temps d'Arthur[77] ou encore de la survie possible du roi et de l'attente bretonne de son retour[78] – passage où le clerc se nomme comme auteur du *Brut* (*Maistre Wace,*

73. — Rutebeuf, « *La griesche d'hiver* », v. 74, dans *Poèmes de l'infortune et autres poèmes*, éd. J. Dufournet, Paris, Gallimard, 1986 (*Poésie*, 209), p. 36.

74. — M. R. Blakeslee, « *Lo dous jocx sotils* : la partie d'échecs amoureuse dans la poésie des troubadours », *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 110-111, avril-septembre 1985, p. 213-222.

75. — *Brut*, éd. cit., p. 264, v. 10557.

76. — Il s'agit des mss P [British Library, Addit. 45103], D [Bibliothèque de la cathédrale de Durham, Civ 27], L [Bibliothèque de la cathédrale de Lincoln, 104], F [British Library, addit. 32125], H [Paris, BnF, fr. 1450], A [Londres, College of Arms, Arundel xiv], B [fragment British Library, Royal 13 A xxi), N [Paris, BnF, fr. 1454], T [Cambridge, Corpus Christi College]. Certes, ils omettent aussi la partie musicale.

77. — *Brut*, éd. cit., p. 246, v. 9789-9798, particulièrement les quatre derniers vers : *Tant unt lur cunteür conté/ E li fableür tant fablé/ Pur lur cuntes enbeleter,/ Que tut unt fait fable sembler*.

78. — *Brut*, éd. cit., p. 332-334, v. 13277-13293.

ki fist cest livre, v. 13282) –, Wace prend à chaque fois ses distances avec ce qu'il considère comme des *fables*.

***

Les épisodes de jeux présents dans l'*Historia regum Britanniae* sont donc bien repris par Wace mais s'il se montre fidèle à sa source dans la description des célébrations suivant la victoire de Cassibellan sur les Romains, il se livre à une forte digression dans l'épisode arthurien des festivités célébrant le couronnement du nouveau roi. Il y insère une véritable scène théâtrale où des joueurs de dés se livrent avec violence à leur addiction. Le passage prend une forte portée morale à laquelle s'ajoute, peut-être, une attaque contre les jongleurs. Si ceux-ci ne sont pas accusés, comme chez Chrétien, de mettre à mal les textes, ils président à des activités où le hasard et la fiction occupent une place trop grande pour ne pas être stigmatisées par le clerc normand.